Décembre 2018
n°1

Contrat de Ville 2015– 2022

La CAB présente : VIE DE QUARTIERS
le bulletin qui parle de vous

Vie de quartiers, c'est quoi ?

« Vie de quartiers », c'est votre bulletin d'information. Il parle de vous, habitants des quartiers. Il est fait pour vous, afin de vous informer de ce qui s'est passé, ce qui se passe ou se passera à côté de chez vous.

Nos quartiers bouillonnent de vos initiatives, vos projets et de vos talents. Mais comment le faire savoir ?

Ce bulletin d'information est né de vos attentes.

Rive gauche, Brunetière, Centre-ville,... autant de dynamiques fortes, porteuses et positives qui méritent d'être relayées.

Faire connaître vos multiples actions, c'est aussi offrir un regard différent sur nos quartiers.

A chacune de nos rencontres et de nos réunions, vous nous avez fait part de vos regrets de ne pas assez vous connaitre entre porteurs de projets.

Il n'en fallait pas plus pour que «Vie de quartiers» voie le jour.

Le bénévolat est notre bien le plus précieux. Nous avons le devoir d'être à votre écoute et de vous accompagner dans la mesure de nos possibles. Sans vous, il n'y a pas de politique de la ville.

Nous espérons que vous trouverez dans ce document une information concrète et utile ; à vous de vous en servir. Il est à votre disposition.

Bonne lecture à tous !

Fabien RUET, Vice-président de la CAB
en charge de la politique de la ville
et de l'habitat

L'appel à projet 2019 est lancé!

Vous habitez ou agissez en quartier prioritaire de Bergerac ?

Vous avez un projet dans votre quartier ?

Le contrat de ville peut vous aider !

Chaque année, un appel à projet conjoint entre l'État, la ville de Bergerac et la CAB permet de financer des actions portées par le secteur associatif ou institutionnel.

Date limite de dépôt de candidature :
11 janvier 2019

Retrouvez toutes les informations sur :
http://la-cab.fr/politique-de-la-ville

Ou contactez nous à :
- la CAB : 05 53 74 59 75
- la ville : 05 53 74 65 41
- La DDCSPP : 05 53 02 25 83

Depuis 2015, le « contrat de Ville », c'est :

- *162 projets soutenus par les différents partenaires,*
- *30 000 bénéficiaires, majoritairement les jeunes de moins de 18 ans et les femmes,*
- *1 111 265 € répartis sur 4 années pour les porteurs de projets.*

Dans ce numéro :

Citoyen tout terrain : la fabrique des possibles	2
Connaissez-vous l'association des conseils citoyens?	2
Préjugix travaille à la lutte contre les préjugés	3
Zoom sur : -L'association REVA -USB rugby « Rugby citoyen »	3 3-4
Mon agenda	4
Vous êtes bénéficiaire du contrat de ville et	4
Abonnement gratuit	4

Ne pas jeter sur la voie publique

Citoyen tout terrain : la fabrique des possibles

Au cours du mois de mai 2018, **le centre social de la Brunetière** a mis en place, pour la 3ème année, une action ayant pour but de donner de **la visibilité aux actions citoyennes** portées tout au long de l'année par la structure ; Construit avec l'aide d'un groupe d'habitants et de partenaires, cet évènement était l'occasion de **sensibiliser les publics** par des actions de solidarité, des initiatives, des cafés débats, des rencontres, une exposition et plusieurs animations sur les **3 quartiers prioritaires de la ville de Bergerac**.

En 2018, 30 partenaires se sont mobilisés pour l'organisation de cette manifestation permettant ainsi d'accueillir plus de 500 personnes.

Le soutien du « contrat de ville » a contribué à la richesse et à la qualité des interventions, **un aspect novateur** et une **véritable plus value** pour les habitants/usagers.

L'actualité rappelle la nécessité de se réapproprier les valeurs de la République. Pour cette édition, l'accent à été porté sur la solidarité, l'entraide et la fraternité.

La participation des habitants ainsi que l'évaluation de l'action avec les usagers ont permis de dégager des pistes pour l'année prochaine. La 4ème édition insistera sur des rencontres avec des acteurs politiques locaux et nationaux, afin de renforcer la compréhension des instances politiques (élections européennes), des rapports police-population ainsi que la solidarité internationale.»◇

Connaissez-vous l'association des conseils citoyens ?

Les conseillers citoyens c'est qui ?
Les conseillers citoyens c'est vous !

> ***« Pour moi être conseiller citoyen c'est être acteur de la démocratie, ne plus subir mais agir »***

Habitants des quartiers prioritaires tirés au sort ou volontaires, vous êtes là pour représenter votre lieu de vie, faire remonter les attentes et besoins des habitants, donner votre avis et participer activement aux projets de votre territoire.

Bien que crées par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, du 24 février 2014, les conseils citoyens sont indépendants vis-à-vis des pouvoirs politiques mais sont reconnus par eux comme un outil privilégié de dialogue et d'échange. Ainsi, en plus des actions qui concernent le contrat de ville, vous êtes amenés à donner votre opinion sur de nombreux projets qui concernent votre lieu de vie.

Vous souhaitez changer les choses, vous engager pour votre quartier ? Contacter les Conseils Citoyens :

conseilscitoyens.bergerac@gmail.com

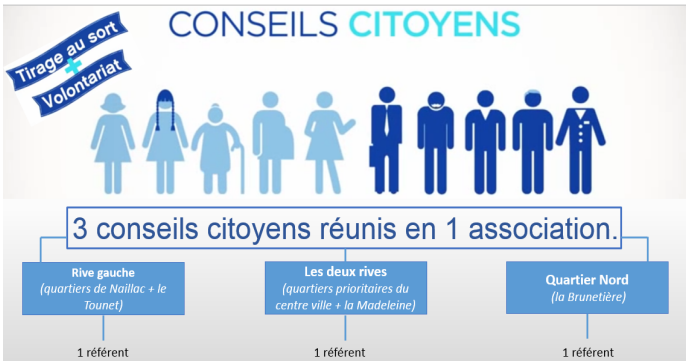

Siège social de l'association des Conseils Citoyens :

« 21 Bd Jean Moulin » à Bergerac.

Des permanences sont assurées dans chacun des centres sociaux.

Je ne souhaite pas être conseiller citoyen mais j'ai un projet pour un quartier. Comment puis-je faire ?

Les Conseillers Citoyens sont gestionnaires du Fonds de Participation des Habitants (FPH). A ce titre, ils sont en mesure d'aider les projets :

- visant à favoriser la participation des habitants à la vie de leur quartier, à développer le lien social, les rencontres intergénérationnelles et l'amélioration du cadre de vie,
- d'animation de quartier développés à partir du quartier de référence (uniquement la 1ère année pour une aide au démarrage),
- de création d'ateliers ou les projets d'échanges ou d'animations dans les domaines culturels, sportifs, éducatifs, citoyens, environnementaux,...
- de formation, d'information ou de qualification des habitants,
- d'acquisition de matériel à usage collectif et public (ex : rénovation et aménagement de lieux collectifs ouverts favorisant l'appropriation de l'espace public et le mieux vivre ensemble...).

L'aide financière proposée est d'un montant maximum de 50% du total de la dépense prévue dans la limite de 500 € par projet.

Si votre projet ne s'inscrit pas dans l'un de ces objectifs, l'association des Conseils Citoyens est en mesure de vous orienter vers l'un de nos partenaires.◇

Pour plus d'informations, contactez nous au :
05 53 74 59 62
05 53 74 59 18

Préjugix travaille à la lutte contre les préjugés

Comment ? Il donne la parole aux personnes victimes de préjugés.

Quoi ? Ces idées reçues, représentations, caricatures qu'elles soient drôles, graves, décalées, absurdes… dites-nous.

Ces propos seront reportés sur une notice jointe dans une boite de médicaments, anti-préjugés, appelée « Préjugix 400mg ».

Où ? Ces boites seront ensuite distribuées dans les pharmacies et lors de manifestations publiques.

Qui? Vous êtes invités à venir vous exprimer, autour d'une pause gourmande, sur les préjugés qui existent sur le thème :

« VIVRE EN QUARTIER PRIORITAIRE »

Vos propos seront par la suite retranscrits sur une prescription médicale, au même titre que d'autres thématiques de préjugés.

Plus d'information, vous connecter à :

http://www.prejugix.com. ◇

Zoom sur…

Chaque bulletin mettra en avant un ou des porteurs de projet du contrat de ville dans notre rubrique : « zoom sur… »

L'association REVA

Dans le cadre de son activité, l'association REVA lutte contre l'illettrisme des adultes (plus de 16 ans) en difficulté notamment pour la lecture et l'écriture ou encore les mathématiques.

Reva n'est pas une structure d'enseignement mais une association qui propose une aide individuelle à la personne en difficultés afin de lui permettre d'acquérir une autonomie et des compétences nécessaires au quotidien par l'acquisition de connaissances de base.

Le public reçu par cette structure s'inscrit sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Les demandes sont multiples :

- Personne en poste qui a besoin d'une remise à niveau afin de pouvoir lire des consignes de travail ou de sécurité,
- Parent qui souhaite pouvoir suivre scolairement son enfant,
- Personne souhaitant être en capacité d'initier ou de comprendre des démarches administratives,
- Demandeur d'emploi ayant besoin d'une remise à niveau,
- Gens du voyage sédentaire ou semi-sédentaire voulant acquérir une autonomie pour les actes du quotidien,
- Migrant en CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation) souhaitant s'intégrer par l'acquisition et la pratique de la langue Française,
- Personne désireuse de passer le permis de conduire,
- …

Les profils sont nombreux, les causes de l'illettrisme et les motivations pour enrayés cet état de fait le sont tout autant.

L'association REVA travaille avec de nombreux bénévoles formés (souvent d'anciens enseignants) et partenaires *(mission locale, APP, école de la seconde chance, association base, association la recyclerie, association l'atelier…)* afin de permettre à ceux qui en manifestent le besoin de sortir d'une situation de handicap, discriminante et désocialisante.

Président : **Roland DAYRE,**
Adresse de l'association : **« rue du Commissaire Felix Landry » - Espace Jacques Lagabrielle - 24100 Bergerac**

Tél : **05 53 63 09 97**
Mail : **revaalba@orange.fr**

USB rugby « rugby citoyen »

USB rugby et son partenaire, l'association « Drop de béton », mènent un projet « Rugby citoyen » qui a pour objectif d'amener les jeunes filles et garçons de 10 à 14 ans, issus des quartiers prioritaires, à découvrir une activité sportive et de nouveaux territoires.

Des cycles rugby sont proposés tous les mercredis (hors vacances scolaires), à destination des jeunes de La Catte, Jean Moulin, Naillac) à la plaine des jeux de Picquecailloux.

Ces animations leur permettront d'acquérir un socle de jeu (règles fondamentales). L'objectif est de permettre à ces jeunes d'apprendre à jouer ensemble, les uns contre les autres, tout en se respectant.

Ces cessions se font à Bergerac ou en dehors (Tournoi de la CAB/tournoi inter-quartiers 24, Challenge Aquitaine,…).

Ne pas jeter sur la voie publique

Pour atteindre ces objectifs, trois éducateurs et joueurs de l'USB mettent en place des ateliers d'initiation au rugby, sous forme ludique et variée. Des actions sont également prévues au sein des quartiers afin de présenter les projets et activités aux habitants et familles.

En parallèle du rugby des initiatives sont prises pour sensibiliser ces adolescents aux notions de vivre ensemble, d'arbitrage, de premiers secours, de nutrition…

L'ouverture à tout public se traduira également par l'intégration des jeunes de l'IME de Rosette dans les cycles rugby.

Président de l'USB : **Alexandre FRONTERE**

Adresse de l'association :

« 30, rue Anatole france »
- stade Gaston Simounet - BP 615
24 106 BERGERAC

Contact : **Djamel OUCHENE**
Mail : **djamel.usbrugby@gmail.com** ◇

Mon agenda :

Cet espace sera dédié à vos évènements.

Porteurs de projets, acteurs des quartiers, n'hésitez pas à nous informer de votre actualité.

Dans la mesure ou vous nous faites part des dates, heures, lieux ainsi que d'un descriptif succinct de vos actions à venir, nous les intègrerons à cet agenda.

Ces informations sont à nous faire parvenir à l'adresse suivante :

contratdeville@la-cab.fr

Samedi 6 décembre : de 14h à 17h « Atelier préjugix ». Vous êtes victimes de préjugés liés au fait que vous habitez en quartier prioritaire, venez participer à l'écriture de la notice anti-préjugés. **Centre social de la Brunetière.**

Vous êtes bénéficiaire du contrat de ville et vous souhaitez donner de la visibilité à votre projet ;
« Vie de quartiers » est là pour vous.

Vous pouvez nous faire parvenir vos articles, photos, etc. à l'adresse mail suivante :

contratdeville@la-cab.fr

Dans la mesure du possible cette information sera intégrée au prochain bulletin.

Nous nous réservons le droit d'intégrer ou non, tout ou partie, des éléments reçus.

Retrouvez-nous sur le web : la-cab.fr

Abonnements gratuits

Afin de vous assurer d'avoir accès à toute l'information de votre territoire, nous vous proposons de recevoir différentes parutions.

Pour cela il vous suffit de nous renvoyer ce bulletin d'inscription accompagné de votre(vos) adresse(s) de réception après avoir coché les informations qui vous intéressent :

☐ vie de quartiers
☐ information de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise
☐ information culturelle
☐ information municipale

Mon adresse mail : .....
Mon facebook : .....
Mon compte instagram : .....

Ces éléments sont à nous faire parvenir à l'adresse suivante : ***La Communauté d'Agglomération Bergeracoise***
Service Politique de la Ville
La tour Est—CS 40012
24 112 Bergerac Cedex

Imprimé par : Flash impression- « 8, crs Alsace Lorraine– Bergerac– 05 57 01 17